



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV

Question écrite n° 17443

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur l'annonce concernant des études lancées par le Gouvernement pour la réalisation de lignes TGV transversales comme par exemple entre Nantes et Lyon, pour les passagers mais aussi les camions. Il souhaite obtenir plus d'informations sur ce programme et ses objectifs.

Texte de la réponse

La première phase de concertation du Grenelle de l'environnement a permis de définir un objectif ambitieux de développement du réseau de lignes à grande vitesse (LGV), afin d'offrir plus d'alternatives aux transports aériens et routiers. 2 000 km de LGV supplémentaires doivent ainsi être lancés d'ici à 2020 et 2 500 km étudiés sur une perspective de plus long terme. Le comité opérationnel « LGV et réseau classique » conduit actuellement une réflexion sur les principes directeurs de planification des projets d'infrastructures de transports terrestres conformes aux principes dégagés par le Grenelle de l'environnement. Cette démarche permettra d'éclairer le Gouvernement sur les décisions qu'il sera amené à prendre dans le cadre de l'élaboration d'un schéma national des nouvelles infrastructures de transport. Les travaux du comité opérationnel ont d'ores et déjà permis de mettre en évidence l'intérêt des liaisons ferroviaires transversales afin de poursuivre le maillage du réseau ferroviaire à grande vitesse et de compléter, dans une perspective d'aménagement du territoire, le développement du réseau des LGV qui s'est, jusqu'à présent, concentré essentiellement sur des liaisons radiales depuis Paris. En tout état de cause, et si le principe en était retenu, de futures études sur le projet de transversale entre Nantes et Lyon devront permettre de préciser ses fonctionnalités et les conditions de réalisation du projet, en tenant compte de sa nécessaire cohérence avec les autres projets d'infrastructures déjà projetés et des synergies qui pourraient s'en dégager. Ces points sont repris dans le projet de loi programme relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17443

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1325

Réponse publiée le : 24 juin 2008, page 5399